



PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service Eau, Environnement et Forêt

Affaire suivie par : Avide Patrice / Douaillat Muriel
Tél. : 04 73 42 15 31 ou 15.34 Fax : 04.73.42.16.70
patrice.avide@puy-de-dome.gouv.fr
muriel.douaillat@puy-de-dome.gouv.fr

Clermont-Ferrand, le 12 avril 2019

Le directeur départemental des territoires

à
SERGIES SAS
Monsieur Emmanuel JULIEN
78 avenue Jacques Coeur
86000 Poitiers

Objet : déclaration dossier complet

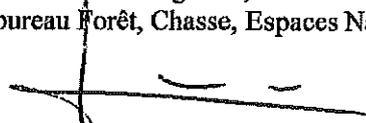
Réf : PA/MD/Sylva : 4825

Par demande reçue le 12 avril 2019 à la Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme, vous sollicitez une autorisation de défrichement pour une surface de 0,4083 ha sise sur le territoire de la commune de Queuille.

Votre demande porte le numéro : 4825. Celui-ci sera à rappeler impérativement sur tout courrier envoyé à la DDT.

Votre dossier est déclaré complet à la date du 12 avril 2019.

P/ Le directeur départemental des territoires
et par délégation,
Le chef du bureau Forêt, Chasse, Espaces Naturels



Xavier Pineau

Adresse postale

DDT 63
7 rue Léo Lagrange
63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

site internet :
www.puy-de-dome.gouv.fr

Localisation des services

Administration générale, Habitat Rénovation Urbaine
Prospective Aménagement Risques
7 rue Léo Lagrange – 63033 CLERMONT FERRAND CEDEX 1
Tél. 04.73.43.16.00

Economie Agricole Eau, Environnement, Forêt - Expertise Technique
Site de Mamilhat – BP 43 – 63370 LEMPDES
Tél. 04.73.42.14.14

Courriel : ddt@puy-de-dome.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi 8 H 30/12 H 00 – 13 H 30/16 H 30